



Retard dans la restitution du dépôt de garantie et papier de CAF

Par **Justine_Fld**, le **15/08/2015** à **20:37**

Bonjour,

Ayant quitté mon dernier appartement le 6 juin 2015, avec un état des lieux de sortie sans souci, je n'ai toujours pas reçu le dépôt de garantie.

Quand j'ai contacté mon propriétaire, fin juillet, pour savoir pourquoi je n'avais toujours pas eu de virement pour me restituer mon dépôt de garantie, il m'a justifié cela en disant que le décompte venait à peine d'être fait.

Par ailleurs, lors de l'état d'entrée du locataire suivant, il a constaté un problème pour un radiateur (qui n'était pas branché et que je n'ai donc pas utilisé) et m'a reproché de ne pas l'avoir spécifié dans l'état des lieux de sortie (ce n'est donc pas marqué dans l'état des lieux de sortie puisque pas vu).

Le 6 août, il m'a envoyé un message en me spécifiant que le décompte était finalisé et qu'il m'envoyait au plus tard le 7 août le virement et le décompte finalisé par mail.

Or, je n'ai toujours rien reçu.

A cela, s'ajoute un problème pour le remboursement par la CAF de mois de loyer non payé car il me manque un papier spécifiant que je suis à jour dans mes paiements. Malgré deux relances de la CAF au propriétaire, le papier n'a toujours pas été envoyé par le propriétaire et mon dossier CAF est donc bloqué.

Que puis-je faire pour ces deux problèmes ?

A savoir le retard de la restitution de mon dépôt de garantie compte tenu du problème de radiateur, et mon dossier de CAF bloqué car le propriétaire n'envoie pas à la CAF le papier nécessaire malgré les multiples relances de cette dernière.

En vous remerciant par avance,

Bien cordialement.